

animales, sont tombés dans la même erreur que les sensualistes. Quelques auteurs ont reconnu aux animaux la capacité de produire des sons semblables à nos interjections; s'ils ont cette capacité, pourquoi n'en ont-ils pas profité pour créer un système de signes? C'est que « un signe ne peut être inventé ni compris que par un être doué de conscience et de volonté, capable de concevoir en percevant. Le prétendu langage qu'on attribue parfois aux animaux n'a rien de commun avec le nôtre : les cris des oiseaux, les attouchements des fourmis sont produits par des sensations, et leur effet sur les êtres semblables à eux est encore une sensation ». (E. CHARLES.) — « Si la faculté d'avoir des idées générales est ce qui établit une parfaite distinction entre l'homme et la brute, dit M. Müller, un langage qui serait formé d'interjections, ou par l'imitation des cris des animaux, ne pourrait prétendre en aucune façon à être le signe extérieur de cette prérogative distinctive de l'homme. »

4^e La parole est le produit d'une élaboration lente et progressive du langage naturel. — Cette théorie est exposée la dernière, parce qu'elle paraît la plus philosophique, et qu'elle est aujourd'hui la plus généralement admise.

Dire que la parole est le produit d'une élaboration du langage naturel de l'homme, c'est reconnaître qu'il ne faut pas en chercher l'origine au delà des origines même de l'humanité; c'est dire que l'homme lui-même se crée la parole, non d'après une convention, mais par un développement naturel de ses facultés.

Comme on l'a vu plus haut (réfutation de la théorie de la révélation divine), on trouve chez l'homme, ajoutons qu'on ne trouve que chez lui¹, tout ce qui est nécessaire pour parler : un organe vocal très étendu, qui permet d'émettre à volonté une infinité de sons articulés pour manifester ses états de conscience; un instinct supérieur de sociabilité qui ne peut être satisfait que par un moyen de communication intime et permanente avec ses semblables; enfin la faculté de former des concepts, c'est-à-dire des idées abstraites et générales, et de juger, c'est-à-dire d'en apercevoir les rapports. Or c'est un principe philosophique (principe de moindre action) qu'il faut toujours expliquer les effets par les causes les plus simples, et n'avoir recours au surnaturel que lorsque le naturel ne fournit plus aucune explication.

On peut donc admettre, avec le philologue américain Whitney et la plupart des philosophes contemporains (Ravaisson, Rabier), que l'homme possédant les facultés nécessaires au langage a pu se le créer; que le langage n'est donc pas une œuvre artificielle, produit d'une convention ou d'un contrat, comme l'ont prétendu les sensualistes; qu'il n'est pas non plus nécessaire de recourir à un instinct spécial, comme l'ont fait Renan et Max Müller, ni à une faculté particulière dite *faculté expressive*, comme l'avaient soutenu Th. Reid, Jouffroy et Garnier. Le langage est le produit de la nature, l'œuvre de la spontanéité humaine. Comme toutes les choses humaines, il a commencé par des rudiments, par des signes intentionnels, et grâce au travail accumulé « de milliers de générations et de milliards d'individus » (WHITNEY), il est devenu ce que nous le voyons.

Conclusion. — Voilà tout ce qu'a pu découvrir la science. Elle ne nie pas la révélation; mais elle se place à un autre point de vue : Supposé que la révélation n'ait pas eu lieu, l'homme serait-il arrivé à se faire un langage? Elle répond affirmativement.

La solution la plus rationnelle consiste donc à admettre avec la Bible que, en fait, l'homme n'a pas eu à inventer le langage, mais l'a reçu de Dieu, en ce

¹ L'animal, outre l'organe qui lui manque à peu près généralement, n'a pas d'idées générales. Or, pour parler, il faut avoir des idées générales, c'est-à-dire qu'il faut avoir d'abord perçu, puis comparé, dégagé les ressemblances et enfin ramené la multiplicité réelle à l'unité de représentation. L'animal eût-il l'organisme de l'articulation, il ne parlerait pas; le langage qu'on donne aux perroquets n'est qu'une série de sons qu'ils répètent par simple jeu; ce ne sont pas des signes, ce n'est pas la parole.

sens qu'il a été créé dans le plein exercice de ses facultés, pensant et parlant; à admettre avec la science que, en droit, l'homme aurait pu inventer le langage : la faculté et l'organe d'expression et d'articulation lui étant naturels, comme la faculté de penser, il aurait parlé sans enseignement, par le fait même de sa nature; enfin que si l'homme avait découvert le langage, c'eût été lentement et progressivement.

III. — RAPPORTS DU LANGAGE ET DE LA PENSÉE. — LANGUES

Rapports du langage et de la pensée. — Il y a action et réaction de la pensée sur le langage et du langage sur la pensée.

1^o *Action de la pensée sur le langage.* — Le langage étant un système de signes pour exprimer la pensée, et le signe étant, au moins logiquement, postérieur à la chose qu'il exprime, il faut affirmer que la pensée précède le langage. Elle en est l'âme; elle le crée, en quelque sorte, à sa ressemblance, par une action analogue à celle d'une cause sur son effet. Aussi est-ce une vérité d'expérience qu'autant vaut la pensée, autant vaut l'expression qu'elle se donne. C'est ce qu'expriment d'une manière un peu trop absolue ces vers de Boileau :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Le mot n'existe que pour et par l'idée ou la pensée; séparé d'elle, il n'est plus qu'un son vide et inerte. Ce qu'on appelle *vie du langage* n'est pas autre chose qu'une manifestation de la vie de la pensée. Les variations du *vocabulaire* suivent celles des idées; celles de la *syntaxe* suivent celles de la pensée. Avec les idées nouvelles apparaissent ou des mots nouveaux, ou des changements de sens et de forme dans les mots déjà en usage.

Le langage, comme la pensée, implique l'emploi de toutes les facultés, de toutes les opérations intellectuelles; mais la plupart des mots étant abstraits et généraux, il est plus spécialement produit par l'abstraction et la généralisation, et par l'analyse et la synthèse qu'elles-mêmes impliquent.

D'autre part, les *mots* se lient comme les *idées* qu'ils expriment; les diverses formes de *propositions* répondent aux diverses formes de *jugements*; les propositions s'enchaînent en *arguments*, ou syllogismes, de la même façon que les jugements s'enchaînent en *raisonnements*. La *syntaxe*, qui règle l'arrangement des mots, la construction des propositions, les rapports logiques des phrases, suit l'ordre dans lequel l'esprit présente les éléments de la pensée. La logique du langage n'est pas autre que la logique de la pensée. Les lois de la pensée et celles du langage sont les mêmes au fond. De même que chaque homme se révèle par sa parole et par ses écrits, de même le génie d'un peuple se traduit par sa langue : une langue est la forme visible de l'esprit d'un peuple. « Formes immédiates de la pensée, instruments créés par elles pour la traduire, les langues sont autant de miroirs où viennent se réfléchir les habitudes d'esprit et la psychologie des peuples. » (DARMESTER, *la Vie des mots*, Introd.)

2^o *Action du langage sur la pensée.* — A son tour, le langage influe sur la pensée.

Il favorise l'*attention* : la pensée isolée de son expression est mobile et fugitive, elle ne peut être facilement maintenue sous le regard de l'esprit; le langage, en lui donnant un corps, la fixe et permet à l'attention de la dégager, de la rendre *claire et distincte*.

Tant qu'elle ne prend pas corps dans le mot ou dans la phrase, l'idée, ou la pensée, demeure obscure et vague : on ne sait vraiment ce qu'on veut dire que quand on l'a dit.

Il est nécessaire à l'analyse, en général, et surtout à l'abstraction. L'esprit ne saurait considérer séparément les propriétés d'un objet ou les éléments d'une idée rationnelle, qui forment un tout indivisible en soi, sans recourir au langage pour rendre saisissable et permanent chacun des éléments considérés.

« Sans le langage, a dit Hamilton, les idées abstraites sont des étincelles qui ne brillent que pour mourir. » Elles ne peuvent survivre aux opérations qui les tirent des sensations et des images, ou de l'idée analysée.

Il est nécessaire à la généralisation ou à la formation de l'idée générale, qui est un cas de synthèse.

Sans doute l'esprit peut, sans le langage, avoir le concept d'une chose commune à plusieurs individus; mais il lui sera difficile de le retenir en cet état indéterminé. Il faut que le concept, ou idée générale, qui ramène à l'unité logique la multiplicité réelle, devienne sensible et l'objective, en quelque sorte, dans un terme appliqué à la classe tout entière. Ainsi, là où l'abstraction dégage plusieurs idées, le langage met plusieurs mots, et il met un mot unique là où la généralisation montre une seule idée, qui est la même en plusieurs êtres ou faits.

Il est nécessaire à la science. Si les idées générales, idées de genres et d'espèces, sont individuellement difficiles à former et plus difficiles encore à garder sans le langage, il en est de même, à plus forte raison, de l'induction, qui est la dernière étape de l'esprit dans la formation des idées générales appelées lois, et de la science, qui est un ensemble systématique de ces mêmes idées.

La déduction, qui a pour point de départ l'idée générale, ou universelle, n'est pas davantage possible sans le langage. Le jugement lui-même ne peut se former que si les idées dont il se compose sont présentes à la fois à l'esprit qui les compare, et elles ne peuvent lui être présentes que si elles sont incorporées à des mots qui les déterminent. Il en est de même (à fortiori) du raisonnement qui, opérant sur des jugements, est beaucoup plus complexe.

Le langage, surtout le langage écrit, sert à fixer et à rendre permanentes les idées abstraites et générales, et par là évocables à volonté; il en favorise la mémoire, en les associant aux mots, et par les mots à des faits de conscience qui sont des moyens de rappel; il les rend communicables, susceptibles de circuler d'une intelligence à l'autre : il en fait le patrimoine de l'humanité.

C'est grâce au langage écrit qu'une génération hérite de tout le travail des générations qui l'ont précédée, et que, avec Pascal, on peut considérer l'humanité comme un seul homme qui apprend toujours. « La lecture de tous les bons livres, dit Descartes, est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés. »

Problèmes que soulèvent les rapports du langage et de la pensée. — Plusieurs questions se posent, à propos de l'influence réciproque du langage et de la pensée : *L'homme pourrait-il penser sans le secours des mots? — Une science n'est-elle qu'une langue bien faite? — Que faut-il penser de l'invention d'une langue universelle?*

L'homme pourrait-il penser sans le secours des mots? — Oui, car pour penser, c'est-à-dire pour lier des concepts, pour faire des synthèses d'idées, les mots ne sont pas, à proprement parler, nécessaires. Avec les seules images des choses, l'esprit peut abstraire, juger, raisonner; mais ces opérations, sans le secours des signes et du langage, n'auraient pas de durée, et seraient plus ou moins imparfaites. « Réduites à leur propre essence, nos idées abstraites et générales s'évanouiraient, se disperseraient aussitôt que l'esprit les perdrait de vue, et il nous faudrait sans cesse les refaire. La langue, en les incarnant, les fixe et les solidifie; grâce à elle, l'abstraction, la généralisation, pures conceptions, prennent un corps, se substantifient, et vivent par là d'une existence indépendante, qui, toute factice qu'elle est, ne nous permet pas moins de les tenir en réserve et de les retrouver au besoin. » (CHARMA.) Ainsi, sans le langage, la pensée ne pourrait ni se conserver ni se communiquer, et la science serait impossible; l'homme privé du langage n'atteindrait pas son complet développement. Les mots présupposent la pensée; ils n'existent que par elle et pour elle; ils ne la créent pas. « L'homme ne pense pas, parce qu'il parle; mais il parle, parce qu'il pense, et il pense en vertu des facultés par lesquelles il est homme. » (M. DE BIRAN.) En droit, l'homme peut penser sans le secours des mots; mais sa pensée reste très imparfaite; en fait, il ne pense guère sans les mots. C'est là une conséquence de la faiblesse de son intelligence. Un être qui posséderait, comme Dieu, la perfection de la pensée, n'aurait pas besoin de cet auxiliaire.

Une science n'est-elle qu'une langue bien faite? — Condillac a tort d'affirmer qu'« une science n'est qu'une langue bien faite ». Sans doute, le degré de perfection d'une science peut se mesurer au degré de perfection de la langue qui sert à l'exprimer; mais la précision de la langue est tout d'abord l'effet et non la cause des progrès de la science, et ceux-ci viennent originairement de la pensée. Il y a action et réaction entre la langue scientifique et la science; les perfectionnements de la première sont la condition des perfectionnements de la seconde, mais la première impulsion naît de la pensée. La langue enregistre, en quelque sorte, les résultats acquis. Si l'aphorisme de Condillac était vrai, l'unique règle pour découvrir la nature et les propriétés des choses serait de les bien nommer; mais c'est le contraire qui est vrai : il n'est possible de nommer les choses avec propriété que si l'on connaît déjà leur nature et leurs qualités. On serait donc plutôt dans le vrai en retournant la pensée de Condillac, en disant : « Une langue bien faite vient d'une science bien faite. »

Dans sa *Logique*, Bossuet résume en quelques traits cette grande question des relations du langage et de la pensée : « L'idée précède le terme qui est inventé pour la signifier : nous parlons pour exprimer nos pensées. L'idée est ce par quoi nous nous disons la chose à nous-mêmes; le terme est ce par quoi nous l'exprimons aux autres. L'idée est naturelle et la même dans tous les hommes; les termes sont artificiels... Ainsi l'idée représente naturellement son objet, et le terme par institution... Soit que nous parlions aux autres, soit que nous nous parlions à nous-mêmes, nous nous servons toujours de nos mots et de notre langue ordinaires. Absolument parlant, l'idée peut être séparée du terme, et le terme de l'idée. Car il faut avoir entendu les choses avant que de les nommer; et le terme aussi, s'il n'est entendu, ne nous rappelle aucune idée. Quelquefois nous n'avons pas le terme présent, que la chose nous est présente; et quelquefois nous avons le terme présent, sans nous souvenir de sa signification. Les enfants conçoivent beaucoup de choses qu'ils ne savent pas nommer, et ils retiennent beaucoup de mots dont ils n'apprennent le sens que par l'usage. Mais depuis que, par l'habitude, ces deux choses se sont réunies, on ne les considère plus que comme un seul tout dans le discours. L'idée est considérée comme l'âme, et le terme comme le corps. Le terme, considéré en cette sorte, c'est-à-dire comme faisant un seul tout avec l'idée et la contenant, est supposé dans le discours pour les choses mêmes, c'est-à-dire mis à leur place; et ce qu'on dit des termes, on le dit des choses. Nous tirons un grand secours de l'union des idées avec les termes,

parce qu'une idée, attachée à un terme fixe, n'échappe pas si aisément à notre esprit. »

Que faut-il penser de l'invention d'une langue universelle? — S'il s'agit d'établir une langue universelle parlée par tous les peuples, c'est un projet aussi chimérique que celui de la paix universelle. A supposer qu'on parvint à la faire adopter, comment empêcher les modifications qui suivraient nécessairement des différences entre les organes vocaux, des habitudes d'esprit et de prononciation des divers peuples? M. Renouvier oublie cette difficulté, quand, dans ses *Essais de critique*, il prédit l'universalité à la langue anglaise. Il en adviendrait de l'anglais comme du latin, que les peuples conquis ont transformé en l'adoptant, ce qui a donné naissance aux langues néo-latines.

Les analogies sur lesquelles on s'appuie, de l'adoption universelle possible d'un système de poids et mesures, de numération, de nomenclature chimique, valent seulement s'il s'agit d'une langue universelle spéciale à la diplomatie, au commerce ou à la science. Le latin a joué pendant longtemps ce rôle pour la science; le français, pour la diplomatie, depuis le traité de Nimègue (1678).

Les plus grands esprits se sont occupés de cette question: au xviii^e siècle, Bacon, Descartes, Pascal, Leibniz; au xviii^e, l'abbé de Saint-Pierre; au xix^e, Ampère. Il existe de quarante à cinquante tentatives. La dernière est le volapük, où dominant l'élément allemand et l'élément anglais.

Les langues. — Une langue est l'ensemble des usages propres à une nation pour exprimer la pensée par la parole ou par l'écriture.

Division des langues. — 1^o Au point de vue de leur formation, on les ramène à trois types principaux, qui marquent un achèvement progressif vers une perfection toujours plus grande: les langues isolantes ou monosyllabiques, agglutinantes ou polysynthétiques, flexionnelles ou déclinales.

a) Les langues isolantes ou monosyllabiques: les racines d'une seule syllabe y sont employées comme des mots indépendants, exprimant chacun une idée abstraite et générale; tels sont le chinois, qui a quarante mille caractères, le siamois, le tibétain.

b) Les langues agglutinantes ou polysynthétiques: deux ou plusieurs racines s'agglutinent, c'est-à-dire s'ajoutent, sans subir de changement dans leur terminaison, pour former les mots; l'une de ces racines reste radicale, les autres deviennent affixes. A ce groupe appartiennent le japonais, le coréen, le lapon, le finnois, le finlandais, le géorgien (Caucase) et le basque, le mexicain, les langues californiennes.

c) Les langues flexionnelles ou déclinales: les racines se fondent de telle sorte qu'aucune ne conserve son indépendance; les mots changent de terminaison pour indiquer leur rôle dans la phrase, leur genre, leur nombre et autres rapports.

On en distingue deux grandes familles: la famille des langues sémitiques: arabe, éthiopien, hébreu classique, phénicien, syriaque, assyrien, chaldéen oriental (inscriptions cunéiformes de Babylone et de Ninive); — et la famille des langues indo-européennes: sanscrit, zend, bas breton, irlandais, langues scandinaves, langues slaves, langues germaniques, grec, latin et langues néo-latines: français, italien, espagnol, portugais, roumain, provençal. — Quelques auteurs distinguent encore la famille des langues touraniennes.

2^o Au point de vue de la manière dont elles expriment la pensée, on divise les langues en langues analytiques et en langues synthétiques.

Langues analytiques et langues synthétiques. — La pensée, comme tous les objets de la nature, forme d'abord une unité concrète et indivisible, un tout complexe, une synthèse dont les éléments ne sont pas distincts; pour l'exprimer, le langage doit forcément l'analyser, la rendre morcelée et successive. En principe donc, toute langue est nécessairement analytique, car toute langue doit plus ou moins décomposer la pensée. On appelle synthétiques celles qui poussent moins loin ce travail d'analyse. Comme on le voit, ces termes: langue analytique et langue synthétique, n'ont qu'une valeur relative.

Les langues synthétiques expriment plusieurs idées et plusieurs indications grammaticales par un seul mot à terminaison variable; les langues analytiques tendent à avoir autant de mots distincts qu'il y a d'idées et de rapports. Ainsi, le mot latin *amabor* renferme l'idée d'aimer, la notion de la 1^{re} personne du singulier, celle du futur et celle du passif. L'allemand et le français, en disant, l'un: *Ich werde geliebt worden sein*, l'autre: *j'aurai été aimé*, représentent ces quatre notions par quatre mots séparés. L'anglais en met cinq: *I shall have been loved*. Il en est de même de *amavi*, rendu en allemand par: *Ich habe geliebt*; en anglais par: *I have loved*; en français par: *j'ai aimé*; en italien par: *io ho amato*; en espagnol par: *yo he amado*.

De plus, les langues analytiques, et parmi elles surtout le français, tendent à suivre l'ordre logique de la pensée, lequel consiste à énoncer d'abord le sujet avec les mots qui en dépendent, puis le verbe, enfin l'attribut ou les compléments. Cet ordre est logique, parce qu'il est fondé sur les premiers principes de la raison. Toute phrase, en effet, contient ou le verbe être, et alors exprime l'existence et la modalité, par exemple: *l'homme est doué de raison*, ou un verbe actif, par exemple: *le savant fait des découvertes*. Dans le premier cas, il y a application du principe de substance; dans le second, du principe de causalité; or, ici, l'expression est calquée sur la réalité, car la substance précède logiquement le mode et la cause l'effet.

Ce caractère des langues analytiques, d'avoir des constructions régulières, les rend plus faciles à entendre. « Dans une phrase latine ou grecque, que de cas, de régimes, de terminaisons à combiner! On n'entend presque rien qu'on ne soit à la fin. (L'auteur aurait pu ajouter ici l'allemand.) Le français ne donne point cette fatigue: on le comprend à mesure qu'il est parlé. » (DIDEROT, *Lettre sur les sourds et muets*.)

Les langues anciennes, langues à flexions, telles que le sanscrit, le grec et le latin, sont synthétiques; les langues modernes: italien, espagnol, français, anglais, sont analytiques. L'allemand, langue flexionnelle, tient à la fois de la nature des langues synthétiques et de celle des langues analytiques.

L'histoire et l'expérience nous apprennent que les langues ont toutes commencé par être synthétiques. Elles ont suivi la même loi que la pensée, qui, soit dans l'individu, soit dans l'humanité, tend de plus en plus à se préciser, et par conséquent à devenir analytique. La philologie constate que les langues des peuples sauvages sont ou des langues monosyllabiques ou des langues d'agglutination, c'est-à-dire des langues synthétiques, tandis que celles des peuples civilisés, sous l'influence de l'esprit scientifique, accusent de plus en plus leur caractère analytique.

Philologie. — La philologie est la science qui étudie les langues dans leur formation, leur évolution, leurs métamorphoses; elle compare les divers vocabulaires, les diverses syntaxes pour en dégager des lois générales. C'est la philosophie des langues. Le champ de la philologie est immense, comme celui de la philosophie. « Tout ce qui sert à la restauration ou à l'illustration du passé

a droit d'y trouver place. Entendue dans son sens étymologique, elle ne comprendrait que la grammaire, l'exégèse et la critique des textes; les travaux d'érudition, d'archéologie, de critique esthétique, en seraient distraits. Une telle exclusion serait pourtant peu naturelle, car ces travaux ont entre eux les rapports les plus étroits... Le vrai philologue doit être à la fois linguiste, historien, archéologue, artiste, philosophe... La philologie n'a pas son but en elle-même: elle a sa valeur comme condition nécessaire de l'histoire de l'esprit humain et de l'étude du passé. » (RENAN, *L'Avenir de la science*.)

TABLEAU ANALYTIQUE

DU SIGNE	Définition du signe. — Tout fait perçu qui en révèle un autre non perçu directement.
	Éléments. { 1° Le signe lui-même, 2° La chose signifiée, 3° Le rapport perçu par l'esprit entre le signe et la chose signifiée.
	Diverses sortes. { <i>Signes naturels.</i> — Produits et interprétés spontanément: regards, gestes, cris, etc. Ils sont partout les mêmes et compris de tout le monde: partout les larmes sont un signe de douleur, et le rire est un signe de joie. { <i>Signes artificiels ou conventionnels.</i> — Liés aux choses d'une manière arbitraire: laurier, emblème de la victoire; olivier, de la paix, etc. — Ils sont ou peuvent être différents d'un peuple à l'autre, d'un groupe de personnes à un autre.
	Importance des signes. — L'interprétation des signes est un cas particulier de l'association des idées et du raisonnement; elle a une grande importance pour l'acquisition de la connaissance: c'est par les signes que nous reconstituons le passé, que nous prévoyons l'avenir et que nous jugeons du présent.
DU LANGAGE	Sens auxquels ils se rapportent. { Ils peuvent se rapporter à tous les sens, particulièrement: A la vue: gestes, dessin, écriture, télégraphie; A l'ouïe: cris, langage, sonneries, batteries; Au tact: écriture des aveugles-nés, reliefs, etc.
	Définition. — Système de signes par lesquels l'homme exprime ses pensées, ses sentiments. — Il est naturel ou artificiel.
	Langage naturel. { Expression des diverses modifications de l'âme par des modifications du corps. Il est instinctif, universel, synthétique, pathétique et essentiellement communicatif. { 1° des sons inarticulés: soupirs, cris, sanglots; Il comprend: { 2° des jeux de physionomie: larmes, rire, mouvements des lèvres, du regard; { 3° des gestes, des attitudes.
	Langage artificiel. { Expression de la pensée à l'aide de signes conventionnels. Il est particulier, variable, intentionnel, analytique, doit être appris. { 1° La parole: combinaison de sons articulés par lesquels l'homme exprime sa pensée; { 2° L'écriture, signe de la parole; à l'aide de caractères permanents, elle la fixe pour des siècles; Il comprend: { L'écriture peut être idéographique: figurative ou symbolique; ou phonétique: alphabétique ou syllabique. { 3° Les systèmes de signes qui constituent le langage des sourds-muets.

La question de l'origine du langage a donné lieu à un grand nombre d'hypothèses. On peut toutes les ramener à quatre groupes:

1^{re} Hypothèse. — *Dès l'origine, Dieu a révélé le langage à l'homme.* — D'après cette théorie, « il y a pour chaque chose un nom juste qui lui convient par nature. » (PLATON.) — « Les noms nous révèlent la nature des choses;... » « celui qui a établi les noms connaissait parfaitement l'essence des choses. » — D'où l'on conclut que le langage est au-dessus des forces humaines, que « dire qu'il a été inventé artificiellement est absurde »; pour inventer la parole, il aurait fallu la parole. Donc le langage a été révélé directement par Dieu.

Cette théorie a été soutenue dans l'antiquité par Héraclite et les stoïciens; au moyen âge et aux temps modernes, par nombre de théologiens, et de nos jours par de Bonald, de Maistre, Lamennais et les traditionalistes.

Réfutation. — Au point de vue philosophique, ce système prête à beaucoup de critiques: 1° Il suppose que les noms expriment l'essence des choses, c'est-à-dire qu'ils sont nécessaires, ce que nient un grand nombre de philosophes; 2° qu'on ne peut pas penser sans mots, ce qui est contraire à la réalité; 3° que l'invention du langage est au-dessus des forces humaines, ce qui n'est pas démontré. Il pêche contre un principe de philosophie: principe de moindre action. Enfin il n'explique pas les rapports de la pensée et de la parole, c'est-à-dire l'interprétation du signe, en sorte que la difficulté reste la même.

2^e Hypothèse. — *La parole est le résultat d'un instinct spécial et primitif aujourd'hui disparu.* — Cette hypothèse, d'après laquelle « l'homme est naturellement parlant, comme il est naturellement pensant », se rapproche de la précédente. En effet, un instinct naturel est un don du Créateur, et la parole est indépendante de l'intelligence et de la volonté. Max Müller, Renan et autres philologues ont soutenu cette théorie en se basant sur cette découverte faite par la comparaison des langues, que dans tous les vocabulaires il y a un certain nombre de termes communs et irréductibles: les racines.

Réfutation. — Cette hypothèse paraît insoutenable. D'abord, il n'est pas démontré que les quatre ou cinq cents racines communes soient primitives; ensuite, que serait devenu cet instinct auquel on attribue l'invention du langage? — Comment expliquer la diversité des langues? etc.

3^e Hypothèse. — *La parole est une création artificielle et conventionnelle de l'homme.* — Démocrite, chez les anciens, Locke, Condillac, Rousseau, A. Smith et la plupart des philosophes sensualistes du xviii^e siècle, ont attribué l'invention de la parole à une convention. — Les hommes ne pouvant penser sans signes, ils se sont formé un langage par une entente réciproque; par conséquent, les mots sont arbitraires, ils n'expriment pas l'essence des choses, on peut les changer à volonté.

Réfutation. — On répond: D'après cette théorie, « la parole eût été fort nécessaire pour inventer la parole. » — L'idée d'inventer le langage suppose déjà un langage; de plus, comment soutenir que Dieu ait créé l'homme sociable sans lui donner la parole, instrument par excellence de toute société?

4^e Hypothèse. — *La parole est le produit de l'élaboration lente et progressive du langage naturel.* — Au point de vue philosophique, cette hypothèse seule rend compte des faits: l'homme a tout ce qu'il faut pour inventer la parole: 1° l'intelligence, pour concevoir l'idée; 2° les sens, pour percevoir les objets extérieurs; 3° le jugement, pour établir des rapports; 4° et un organe vocal merveilleusement conformé pour produire des sons. — On peut donc admettre, avec le philologue Whitney et la plupart des philosophes contemporains (Rayisson, Rabler), que l'homme a pu se créer un langage. Il est inutile de recourir à la révélation divine, comme l'a fait de Bonald; à un instinct spécial, comme M. Müller et Renan, ou à une faculté particulière, dite faculté expressive, comme l'ont fait Th. Reid, Jouffroy, A. Garnier.

Conclusion. — La science ne nie pas la révélation; elle se place à un autre point de vue. — Supposé que la révélation n'ait pas eu lieu, l'homme serait-il arrivé à se faire un langage? — Oui, peut-on répondre. — *En fait*, l'homme a reçu la parole de Dieu; *en droit*, il aurait pu la créer.

RAPPORTS DE LA PENSÉE ET DU LANGAGE	Il y a action et réaction de la pensée sur le langage et du langage sur la pensée.	
	1 ^o Action de la pensée sur le langage.	<p>La pensée précède la parole, le signe n'existe que pour la chose signifiée ;</p> <p>La pensée crée le langage à sa ressemblance et lui communique sa vie ;</p> <p>Si la pensée est vraie, claire, le mot l'est aussi : « Ce que l'on conçoit bien, etc. »</p> <p>Le mot existe pour l'idée. « Les mots, dit Aristote, sont l'étiquette des choses. »</p> <p>Les lois de la pensée deviennent celles de la syntaxe ;</p> <p>Enfin, la langue est la forme visible de l'esprit, du caractère d'un peuple.</p>
	2 ^o du langage sur la pensée.	<p>Le langage favorise l'attention, rend la pensée plus claire, plus distincte ;</p> <p>La langue est un instrument d'analyse, d'abstraction, de généralisation, de raisonnement ; c'est-à-dire qu'elle participe à toutes nos opérations intellectuelles ;</p> <p>Elle seule rend la science possible ;</p> <p>La langue fixe la pensée, sert à la communiquer et à la rendre permanente.</p>
3 ^o Problèmes que soulèvent les rapports de la pensée et du langage.	1 ^o L'homme pourrait-il penser sans le secours des mots ? — Oui, en droit ; mais les opérations intellectuelles seraient plus ou moins imparfaites et n'auraient aucune durée ; toute science serait impossible. — Cependant « l'homme ne pense pas parce qu'il parle, mais il parle parce qu'il pense. » (M. DE BIRAN.) — Donc, en droit, l'homme peut penser sans le secours des mots ; en fait, cela n'arrive guère.	
	2 ^o La science n'est-elle qu'une langue bien faite, comme l'a prétendu Condillac ? — Non, mais il y a une relation très étroite entre la perfection de la langue et la perfection de la science. Une langue bien faite aiderait à rendre la science parfaite, et réciproquement.	
	3 ^o Une langue universelle est-elle possible ? — Oui, s'il s'agit d'une langue restreinte à un objet déterminé : science, commerce, diplomatie ; — non, s'il s'agit de l'imposer comme langue maternelle à tous les peuples.	
LES LANGUES	Définition. — Une langue est l'ensemble des usages propres à une nation pour exprimer sa pensée par la parole ou par l'écriture.	
	Division des langues.	<p>1^o — Au point de vue de leur formation, elles sont :</p> <p>a) <i>Isolantes</i> ou <i>monosyllabiques</i> : chaque racine d'une seule syllabe est employée comme mot indépendant et exprime une idée abstraite. — Chinois, siamois, tibétain.</p> <p>b) <i>Agglutinantes</i> ou <i>polysynthétiques</i> : deux ou plusieurs racines s'ajoutent pour former des mots, l'une restant radicale, l'autre devenant affixe. — Japonais, coréen, finnois.</p> <p>c) <i>Flexionnelles</i> ou <i>déclinables</i> : les mots changent de terminaison pour indiquer leur rôle dans la phrase : genre, nombre, cas. — Langues sémitiques et indo-européennes.</p> <p>2^o — Au point de vue de la manière dont elles expriment la pensée, elles sont :</p> <p>a) <i>Analytiques</i> : si elles ont autant de mots séparés qu'il y a d'idées à exprimer : français, anglais, italien.</p> <p>b) <i>Synthétiques</i> : si un même mot exprime plusieurs idées ou plusieurs indications grammaticales au moyen d'une terminaison ou d'une juxtaposition : latin, grec, allemand.</p> <p>On peut dire que toutes les langues sont plus ou moins analytiques et tendent à le devenir de plus en plus.</p>
	Philologie. — C'est la science qui étudie les langues dans leur formation, leur évolution, leurs métamorphoses ; elle compare les divers vocabulaires, les diverses syntaxes, pour en dégager des lois générales. C'est la philosophie des langues.	

22^e LEÇON

ESTHÉTIQUE

Définition et division. — L'esthétique est la science du beau, ou encore la philosophie des beaux-arts¹.

Elle définit et analyse l'idée du beau et celles qui s'y rattachent ; les jugements et les sentiments que font naître en nous les beautés de la nature et celles de l'art ; les facultés de l'artiste et du poète et les principes qui les dirigent ; enfin l'art en lui-même et sous ses différentes formes, qui sont les beaux-arts.

I. — IDÉE DU BEAU

Définition. — Le beau, c'est la splendeur de la perfection ou de l'idéal. C'est l'expression brillante et harmonieuse d'une idée, d'un type d'être ; par conséquent, une notion mixte, qui implique l'accord de l'idéal et du réel, de l'intelligible et du sensible : du sensible idéalisé, c'est-à-dire conçu sans défaut, ou de l'idéal réalisé sous des formes agréables. Il intéresse à la fois l'intelligence et la sensibilité ; le sentiment qu'il produit (sentiment esthétique) est l'harmonie de deux émotions, l'admiration et l'amour, qui naissent de la connaissance.

Autres définitions. — Aristote, dans sa *Poétique*, a défini le beau : ce qui réunit la grandeur et l'ordre, c'est-à-dire la puissance agissant sans obstacle, conformément à la nature des êtres, et sans blesser dans son développement aucune loi ou convenance physique, intellectuelle ou morale. M. Ch. Lévêque dit que cette définition est la plus large et la plus exacte que l'on ait donnée. Aussi définit-il lui-même la beauté physique : une vie puissante et ordonnée ; la beauté intellectuelle : une faculté de connaître grande et ordonnée ; la beauté morale : une puissance d'agir grande et ordonnée.

C'est à tort qu'on a attribué à Platon cette définition : *Le beau est la splendeur du vrai*. On ne la trouve dans aucun de ses ouvrages. Il dit, dans sa *République* (liv. VI), que « la beauté du bien doit être au-dessus de toute expression, puisqu'il produit la science et la vérité et qu'il est encore plus beau qu'elles ». Si donc, pour lui, le beau est la splendeur de quelque chose, c'est du bien plutôt que du vrai qu'il est la splendeur. — Cela ne veut pas dire que cette définition doive être rejetée absolument, à moins qu'on ne fasse le mot splendeur synonyme d'évidence, auquel cas elle serait inexacte et incomplète.

¹ L'auteur allemand Baumgarten (1714-1762), qui a le premier entrepris de constituer un corps de doctrine avec les éléments épars de la science du beau, lui a donné le nom d'esthétique (du grec *aisthanomai*, je sens), parce qu'il supposait qu'elle nous est donnée par la connaissance sensible ; il semble, en effet, plus facile de sentir le beau que d'en pénétrer l'essence. Mais une science se fait avec des principes, non avec des sentiments. Le mot, quoique mal fait, est resté avec cette signification de science du beau, qui ne répond pas à son étymologie.